

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Société par actions simplifiée
348 461 443 R.C.S. Paris
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux
comptes attachée à la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

PARROT

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE
4.640.975,22 €
174-178, QUAI DE JEMMAPES
75010 PARIS
394 149 496 RCS PARIS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société PARROT,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARROT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Immobilisation financière créances rattachées et comptes courants d'associés » de l'annexe des comptes annuels concernant les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation de la société PARROT Drones au 31 décembre 2022.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLEFS DE L’AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu’il n’y avait pas de point clé de l’audit à communiquer dans notre rapport.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d’entreprise

Nous attestons de l’existence, dans le rapport du conseil d’administration sur le gouvernement d’entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l’article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l’établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l’exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d’avoir une incidence en cas d’offre publique d’achat ou d’échange, fournies en application des dispositions de l’article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l’identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PARROT par votre assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet BM&A et du 6 juin 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2022, le cabinet BM&A était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la onzième année.

7. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

8. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 4 avril 2023

Les commissaires aux comptes

BM&A



Marie Cécile Moinier

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Bourgeois

Parrot SA

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Bilan pour les exercices clos au 31 décembre 2022 et 2021

Actifs	Brut	Amortissements et provisions	Net31/12/2022	Net31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concession, brevets et droits similaires	600 082	600 082	-	-
Fonds commercial	7 622	-	7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	669 303	667 705	1 597	22
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 277 007	1 267 788	9 220	7 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations tec., mat. et outillage indust.	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	6 726 608	6 414 802	311 806	224 493
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	6 726 608	6 414 802	311 806	224 493
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participations	408 544 037	320 847 836	87 696 202	54 684 246
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	252 183	-	252 183	238 814
Total des immobilisations financières	408 796 220	320 847 836	87 948 384	54 923 059
ACTIF IMMOBILISÉ	416 799 836	328 530 425	88 269 410	55 155 197
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés / commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	83 364	-	83 364	239 428
Autres créances	83 625 371	-	83 625 371	73 644 037
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total créances	83 708 735	-	83 708 735	73 883 466
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	37 168
Disponibilités	25 880 278	-	25 880 278	28 803 843
Charges constatées d'avances	80 394	-	80 394	129 594
Total disponibilités et divers	25 960 672	-	25 960 672	28 970 605
ACTIF CIRCULANT	109 669 406	-	109 669 406	102 854 071
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total	526 469 242	328 530 425	197 938 816	158 009 267

Capitaux propres et Passifs	Net31/12/2022	Net31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social, dont versé 4 640 975	4 640 975	4 605 989
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	331 652 924	331 683 026
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	203 512	203 512
Réserve statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-192 939 158	-160 328 507
Résultat de l'exercice	29 772 190	-32 610 652
Subventions d'investissements	-	-
Provisions réglementées	8 000	4 000
CAPITAUX PROPRES	173 338 443	143 557 369
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	215 000	571 468
Provisions pour charges	115 000	213 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	330 000	784 468
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Total dettes financières	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	-	-
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	606 623	871 980
Dettes fiscales et sociales	3 175 256	3 010 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	20 023 268	9 785 429
Total dettes divers	23 805 148	13 667 430
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	-	-
DETTES	23 805 148	13 667 430
Écarts de conversion passif	465 225	-
Total général	197 938 816	158 009 267

2. Compte de résultat pour les exercices clos au 31 décembre 2022 et 2021

en euros	France	Export	31/12/22	31/12/21
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendues de biens	-	-	-	-
Production vendues de services	5 618 003	153 078	5 771 081	6 750 080
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5 618 003	153 078	5 771 081	6 750 080
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			33 417	17 917
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			98 000	56 548
Autres produits			707 249	321 438
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 609 747	7 145 982
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises			-	-
Variation de stock de marchandises			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnement			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			3 865 964	3 855 546
Total charges externes			3 865 964	3 855 546
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			264 533	326 892
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 706 871	4 253 907
Charges sociales			1 796 530	1 506 867
Total charges de personnel			5 503 401	5 760 773
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			171 239	200 756
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-
Dotations aux provisions pour risque et charges			215 000	-
Total dotations d'exploitations			386 239	200 756
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS			201 553	253 184
CHARGES D'EXPLOITATIONS			10 221 690	10 397 151
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 611 943	-3 251 169
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participation			1 303 652	-
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			288 145	111 236
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers			33 118 042	906 427
Différences positives de change			1 109 707	161 481
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement			4 221	-
PRODUITS FINANCIERS			35 823 767	1 179 144
Dotations financières aux amortissements et provisions			106 086	30 527 395
Intérêts et charges assimilées			327 292	54 227
Différences négatives de change			1 999 813	66 729
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement			-	-
CHARGES FINANCIÈRES			2 433 191	30 648 351

RÉSULTAT FINANCIER			33 390 575	-29 469 207
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			29 778 633	-32 720 376
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			-	116 411
Produits exceptionnels sur exercice antérieur			-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital			-	-
Reprise sur provisions et transferts de charges exceptionnels			-	2 050 070
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	2 166 480
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 443	2 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			-	2 050 070
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			4 000	4 686
CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 443	2 056 756
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-6 443	109 724
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			-	-
Impôts sur les bénéfices			-	-
TOTAL DES PRODUITS			42 433 514	10 491 607
TOTAL DES CHARGES			12 661 324	43 102 259
BÉNÉFICE OU PERTE			29 772 190	-32 610 652

3. Notes annexes aux états financiers de Parrot SA

Les états financiers ci-joints présentent les opérations de la société PARROT SA.

Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes 75010 Paris.

La présente annexe est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatif à l'exercice s'étendant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise à la fin de cet exercice.

Sauf mentions contraires, les états financiers sont présentés en euros.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15 mars 2023.

3.1. Évènements principaux de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2. Évènements significatifs post clôture

Le 21 décembre 2020, Parrot SA a souscrit à une augmentation de capital de la société Outflir, société de droit français spécialisée dans les logiciels dédiés à l'inspection des infrastructures et à la détection d'anomalies. D'un montant total de 2 M€, l'augmentation de capital permettait à Parrot de détenir 27,78 % du capital et des droits de vote de cette société ; le solde du capital étant détenu par son président fondateur.

Un investissement complémentaire de 1 M€ a été réalisé en janvier 2023, portant la participation de Parrot à 35,04 %. L'investissement s'accompagne d'une option à la main de Parrot pour acquérir une majorité du capital de cette société (50,1 %) d'ici janvier 2024.

Le 12 janvier 2023, la liquidation et la dissolution de Parrot Ibéria ont été prononcées.

3.3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux règles et principes comptables français, y compris les nouvelles règles comptables du Comité de Règlementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes comptables fondamentaux et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation, soit :

- Brevets, licences, marques : 1 à 3 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilisation restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

- Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :
- Agencements et aménagements et Installations techniques : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 3 ans
- Matériel bureautique et informatique : 2 à 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Mobiliers : 5 ans
- Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

3.3.3. Immobilisations financières, créances rattachées et comptes courants d'associés

La valeur brute des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et des compte-courants est comptabilisée au coût historique.

À leur entrée les titres de participation sont comptabilisés :

- pour Parrot Drones SAS à la valeur de l'actif net transmis lors des apports partiels,
- pour les autres filiales à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais accessoires.

Ces valeurs ont été majorées du montant des augmentations et réductions de capital ultérieures.

►Principes de dépréciation

La valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et des compte-courants est appréciée à la clôture par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité peut être appréciée avec les éléments suivants : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées à des participations et des comptes courants est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

►Mise en application

Parrot SA est une holding cotée dont les principaux actifs qu'elle détient sont des titres de participation, des créances rattachées, un compte courant vis-à-vis de sa filiale Parrot Drones et de la trésorerie.

Au 31 décembre 2022, la valeur d'inventaire des titres de Parrot Drones a été déterminée par référence au cours moyen de bourse de Parrot SA de décembre 2022, ajusté d'une prime de contrôle de 25 %. La Société estime que le cours de bourse sur un marché actif est le meilleur indicateur quant à la valeur d'inventaire des titres détenus.

Les capitaux propres de Parrot SA ayant ainsi été établis à 173,3 M€, soit, ramené par action, à 5,69 €, la Société a procédé à une reprise de provision nette pour dépréciation des titres de 33 M€. La valeur nette des titres et comptes courants est de 145,5 M€ au 31 décembre 2022.

3.3.4. Créances

Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation estimée en fonction du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas et en prenant en compte les assurances crédit.

3.3.5. Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en écart de conversion actif pour les pertes de change latentes et en écart de conversion passif pour les gains de change latents. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Selon le règlement ANC n° 2015-05 § 3.1.3, les écarts de change liés à des dettes et créances commerciales sont enregistrés dans les comptes autres charges ou autres produits d'exploitation. La constitution d'une provision pour perte de change doit être enregistrée en dotations aux provisions d'exploitation si celle-ci concerne une opération de nature commerciale.

3.3.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3.7. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

► Provision pour actions gratuites attribuées

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans, conditionnée à l'atteinte d'un objectif et à la présence de l'employé à cette date.

La Société ne dispose plus de titres en auto-détention. À la livraison des Actions Gratuites, Parrot S.A. procède à une émission de titres.

Ces plans ne font plus l'objet de provisions dans les comptes correspondant aux coûts des actions, sauf en ce qui concerne les charges sociales associées.

► Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée dans les comptes sociaux et l'évaluation des engagements est faite en application de la convention collective de la Métallurgie avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite cadres : âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
- Age de départ en retraite non cadres : âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
- Taux de progression de salaires : 3,10 %
- Taux d'actualisation : 3,73 %
- Taux de charges sociales : 45 %

Le montant de cette provision au 31 décembre 2022 s'élève à 115 K€, contre 213 K€ en 2021.

La Société a mis en œuvre dans ses comptes annuels l'option offerte par l'ANC relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, via la mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels. L'impact favorable sur le résultat au 31 décembre 2021 est de 98 K€.

3.3.8. Chiffre d'affaires

Les produits de *management fees* proviennent de la facturation des charges communes au Groupe supportées par Parrot SA qui sont communes à Parrot SA et ses filiales françaises :

- Prestations informatiques ;
- Support multi-services ;
- Loyers – uniquement pour les filiales partageant leurs locaux avec Parrot SA ;
- Autres charges.

La convention de refacturation prévoit un *cost-plus* de 5 % sauf sur la refacturation des loyers, des services généraux et des actions gratuites. Les autres produits sont principalement composés de la refacturation des redevances de marque à Parrot Drones pour 706 K€.

3.3.9. Transactions entre parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées ont fait l'objet d'une analyse permettant de conclure à des opérations normales de marché.

3.3.10. Fiscalité

Au cours de l'exercice la Société a réalisé un déficit fiscal au taux de droit commun, pour lequel aucun impôt sur les sociétés n'a été constaté.

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale au sein du groupe Parrot, convention signée le 21 avril 2015.

3.4. Actif

3.4.1. Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions, fusions, créations virements	Diminutions par cessions mises hors services	Transferts	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Brevets et droits similaires	696 313	-	-96 230	-	600 082
Fonds commercial	7 622	-	-	-	7 622
Autres immobilisations incorporelles	683 528	3 150	-17 376	-	669 303
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 387 464	3 150	-113 606	-	1 277 007
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Inst. techniques, mat. et outillages	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 736 884	10 548	-40 229	-	3 707 203
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel bureautique et mobilier	2 985 465	246 429	-212 489	-	3 019 405
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	6 722 349	256 977	-252 718	-	6 726 608
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Titres de participations	408 544 037	-	-	-	408 544 037
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	238 814	13 369	-	-	252 183
Total des immobilisations financières	408 782 851	13 369	-	-	408 796 220
Total général	416 892 664	273 496	-366 324	-	416 799 836

Au cours de l'exercice, la Société a mis au rebut une partie de ses immobilisations incorporelles pour un montant de 113 K€, il s'agit principalement de droits et licences dont l'utilisation est devenue obsolète. Elle a également procédé à la mise au rebut d'agencements et installations, et matériels bureautiques pour un montant de 252 K€. Dans les deux cas ces immobilisations étaient complètement amorties en charge d'exploitation.

► Amortissements et dépréciations

	Valeur début exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin exercice	Linéaires
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets et droits similaires	696 313	-	96 230	600 082	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	683 506	1 575	17 376	667 705	1 575
Total des immobilisations incorporelles	1 379 819	1 575	113 606	1 267 788	1 575

IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Inst. techniques, mat et outillages	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 653 598	32 240	40 229	3 645 609	32 240
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel bureautique et mobilier	2 844 259	137 423	212 489	2 769 193	137 423
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	6 497 856	169 664	252 718	6 414 802	169 664
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Titres de participations	353 859 792	106 086	33 118 042	320 847 836	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	353 859 792	106 086	33 118 042	320 847 836	-
Total général	361 737 467	277 325	33 484 366	328 530 425	171 239

3.4.2. Filiales et participations

Filiales & Participations SIREN 394 149 496	Capital Social	Capitaux Propres hors résultat 2022	Quote-part du Capital %	Valeur Nette Comptable des titres		
				Brute	Provisions	Nette
PARROT GmbH (Germany)	25 000	1 267 506	100 %	25 000	-	25 000
PARROT SRL (Italie)	10 000	332 471	100 %	10 000	-	10 000
PARROT UK Ltd (Uk)	113	348 829	100 %	145	-	145
PARROT IBERIA (Espagne)	63 036	2 865 686	100 %	22 996 160	20 236 561	2 759 599
PARROT AUSTRALIE	6 372	233 229	100 %	8 236	-	8 236
PARROT DRONES	60 627 825	11 278 818	100 %	383 484 498	300 611 275	82 873 223
OUTFLIER SAS	2 000 520	1 867 481	28 %	2 020 000	-	2 020 000
Total				408 544 038	320 847 836	87 696 203

La provision pour dépréciation des titres concerne principalement la dépréciation des titres de la société Parrot Drones pour 300 M€ et des titres de Parrot Iberia pour 20 M€.

Filiales & Participations SIREN 394 149 496	Prêts & Avances			Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
	Brute	Provisions	Nette			
PARROT GmbH (Germany)			-	-	5 726	-
PARROT SRL (Italie)	62 700		62 700	-	30 248	-
PARROT UK Ltd (Uk)			-	628 001	92 316	-
PARROT IBERIA (Inpro)			-	-	-23 469	-
PARROT AUSTRALIE			-	63 383	16 311	-
PARROT DRONES	57 739 101		57 739 101	38 398 039	-5 477 536	-
OUTFLIER SAS			-	-	-350 417	-
Total	57 801 801	-	57 801 801	39 089 423	-5 706 821	-

Dans la partie "prêts et avances", le montant de 57 801 K€ est composé de créances de comptes courants.

Au cours de l'année 2022, Parrot SA a encaissé 1 304 K€ de ses filiales Parrot UK & Parrot Anz au titre de dividendes versés.

Les informations chiffrées en provenance des filiales sont exprimées en devises étrangères et converties en euros en utilisant le cours de change à la date de la clôture, à l'exception des produits et des charges qui sont convertis en euros en utilisant un taux moyen annuel.

3.4.3. Suivi des valeurs mobilières de placement (VMP)

Au 31/12/2022, la Société ne possède plus de valeurs mobilières de placement, les dernières ayant été liquidées suite à la clôture du compte Société Générale.

3.4.4. Programme de rachat d'actions (PRA)

Parrot SA n'a pas procédé à des rachats d'actions en 2022 et n'envisage pas à ce stade de rachat d'actions en 2023.

3.4.5. Contrat de liquidité

La Société n'a pas souscrit de nouveau contrat de liquidité depuis que le dernier contrat a été dénoncé en juin 2019.

3.4.6. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montants
Immobilisations financières	-
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances	45 586
Créances clients et comptes rattachés	45 586
Personnel & organismes sociaux	
État - Produits à recevoir	-
Divers, produits à recevoir & autres créances	-
Valeurs mobilières de Placement	-
Disponibilités	-
Intérêts courus à recevoir	-
Total	45 586

3.4.7. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	80 394	-
Charges ou produits financiers	-	-
Charges ou produits exceptionnels	-	-
Total	80 394	-

Il s'agit de charges ayant été comptabilisées durant l'exercice comptable, mais concernant l'exercice suivant.

3.5. Passif

3.5.1. Variation des capitaux propres

	2021	Variations	2022
Capital	4 605 989	34 986	4 640 975
Prime d'émission	331 683 026	-30 102	331 652 924
Réserve légale	203 512	-	203 512
Report à nouveau	-160 328 507	-32 610 652	-192 939 158
Provisions réglementées	4 000	4 000	8 000
Résultat 2021	-32 610 652	32 610 652	-
Résultat 2022	-	29 772 190	29 772 190
Total	143 557 369	29 781 074	173 338 443

La variation des capitaux propres au cours de l'année 2022 s'explique principalement par l'affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en report à nouveau et de la constatation du résultat 2022.

Les variations du capital social et de la prime d'émission sont principalement liées à l'augmentation de capital réalisée le 29 juillet 2022 par création de 229 440 actions nouvelles afin de permettre la livraison des actions gratuites du plan du 29 juillet 2020.

3.5.2. Capital social

	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	30 218 839	0,1524
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	229 570	0,1524
3 - Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	-	0,1524

4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	30 448 409	0,1524
--	-------------------	---------------

3.5.3. Actions gratuites

►État des actions gratuites existant au 31 décembre 2022

Date de la décision	Situation des plans fin 2021	Quantité exercée en 2022	Options caduques en 2022	Nouveaux plans 2022	Situation des plans fin 2022	Date limite d'exercice
CA 29/07/2020	266 000	-229 240	-36 760	-	-	29-juil.-22
CA 17/03/2021	24 000	-	-2 000	-	22 000	31-mar.-23
CA 17/11/2021	295 500	-	-40 000	-	255 500	17-nov.-23
CA 27/07/2022	-	-	-5 000	300 000	295 000	29-juil.-24
Total	585 500	-229 240	-83 760	300 000	572 500	

3.5.4. Provisions

Provisions	Montant début d'exercice	Augment. dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Montant fin d'exercice
pour engagements fournisseurs	-	-	-	-	-
pour garantie clients	-	-	-	-	-
pour litiges commerciaux	-	-	-	-	-
pour perte de change	-	-	-	-	-
plan d'amortissement des actions distribuées	-	-	-	-	-
plan d'amortissement des actions distribuées - NQ	-	-	-	-	-
sur plan d'amort des actions loi Macron	571 468	-	-	571 468	-
pour risques financiers Parrot Drones	-	-	-	-	-
pour risques (Indemnités transactionnelles)	-	215 000	-	-	215 000
pour indemnités de départ à la retraite	213 000	-	-	98 000	115 000
pour litiges prud'hommaux	-	-	-	-	-
pour restructuration	-	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	784 468	215 000	-	669 468	330 000
sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
sur immo. titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
sur titres de participation	353 859 792	106 086	-	33 118 042	320 847 836
sur autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
sur comptes courants	-	-	-	-	-
sur stocks et en-cours	-	-	-	-	-
sur comptes clients	-	-	-	-	-
pour dépréciation des vmp	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciations	353 859 792	106 086	-	33 118 042	320 847 836
Total des provisions	354 644 260	321 086	-	33 787 510	321 177 836

3.5.5. Dettes financières

Dettes financières	31/12/22	31/12/21
Emprunt obligataires convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Intérêts courus à payer	-	-
Cash pooling : emprunts/avance Groupe	-	-
Total	-	-

3.5.6. Charges à payer

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montants
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505 702
Dettes fiscales et sociales	2 794 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	-
Charges à payer	-
Autres dettes	65 652
Total	3 366 202

3.5.7. Écart de conversion

Nature des écarts	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances clients	-	-	-	-
Sur créances de comptes courants	-	-	-	-
Sur dettes financières	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Sur dettes de comptes courants	-	-	-	-465 225
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Total	-	-	-	-465 225

Cet écart concerne le compte courant Parrot Drones en USD.

3.6. Informations relatives au résultat

3.6.1. Chiffre d'affaires

Répartition géographique	Montants
France	5 618 003
Europe hors France	-
Autres pays	153 078
Total	5 771 081

3.6.2. Autres produits

Autres produits	Montants
Redevances facturées à Parrot Drones	706 555
Divers	694
Total	707 249

3.6.3. Résultat financier

Produits financiers	Montants
Produits financiers de participation	1 303 652
Autres intérêts et produits assimilés	288 145
Reprises de provisions	33 689 510
Transfert de charges	-571 468
Différence positive de change	1 109 707
Plus-value sur autres valeurs mobilières de placements	4 221

Plus-value sur actions propres	-
Total	35 823 767

Le solde des reprises de provision est composé de la reprise sur les Actions Gratuites Attribuées (AGA) pour un montant de 571 K€ et de la reprise de provision sur les titres Parrot Drones pour 33 M€.

Le compte de transfert de charge financier, 571 K€ en négatif, est utilisé pour reclasser en charges de personnel les amortissements d'AGA.

Charges financières	Montants
Provisions pour écart de changes	-
Amortissements des actions distribuées non qualifiées	-
Amortissements des actions distribuées loi Macron	-
Dépréciations des valeurs mobilières de placements	-
Dépréciations des titres de participation	106 086
Dépréciations des créances rattachées à des participations	-
Dépréciation d'actions propres en cours d'affectation	-
Dépréciation des comptes courants	-
Dépréciation pour risque financier	-
Intérêts	327 292
Différence négative de change	1 999 813
Moins-value sur actions propres	-
Mali de fusion	-
Total	2 433 191

La dépréciation de titres correspond à la dépréciation des titres Parrot Iberia pour 106 K€.

3.6.4. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	Montants
Produits des cessions d'éléments d'actif	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-
Produits exceptionnels divers	-
Reprises provisions charges exceptionnelles	-
Transfert de charges exceptionnelles	-
Total	-
Charges exceptionnelles	Montants
Pénalités	2 443
charges exceptionnelles (liées à la restructuration)	-
Valeurs comptables des actifs cédés	-
Mali provenant du rachat d'actions émises par la société	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 000
Total	6 443

3.6.5. Impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	29 778 633	-
Impôt de droit commun	-	-
Impôt taux réduit	-	-
Retenue à la source	-	-
impôts bureaux étrangers	-	-
Crédit d'impôt	-	-
Provision pour impôt	-	-
Résultat exceptionnel (hors participation)	-6 443	-

Résultat avant impôts	29 772 190	-
Impôts	-	-
Participation	-	-
Résultat net		29 772 190

3.6.6. Fiscalité latente

	Base	Impôts
Opérations imposables temporairement		
Report déficitaire	42 933 475	-
Déficit de l'année	4 075 510	-
Déficit consommé au cours de l'exercice	-	-
Organic	-	-
Plus-value OPCVM latente	-	-
Gains de change	465 225	-
Provision indemnités de départs en retraite (PIDR)	115 000	-
Total	47 589 210	-
Economie d'impôt future basée sur un taux à 25 %	-	11 897 303
Total	47 589 210	11 897 303

3.7. Autres informations

3.7.1. Créances et dettes

État des créances	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	252 183	13 369	238 814
Total	238 814	2 858	235 956
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	83 364	83 364	-
Créances représentative de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	672	672	-
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	6 491	6 491	-
État - Impôts sur les bénéfices	5 860 377	811 322	5 049 054
État - Taxe sur la valeur ajoutée	111 859	111 859	-
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 440	3 440	-
Groupe et associés	77 630 521	-	77 630 521
Débiteurs divers	12 011	12 011	-
Total	83 708 735	1 029 160	82 679 575
Charges constatées d'avances	80 394	80 394	-
Total général	84 041 312	1 122 923	82 918 389

Les autres immobilisations financières sont composées entièrement de dépôts de garantie sur loyer.

- Les créances d'impôts (État – Impôt sur les bénéfices) sont composées principalement du crédit d'impôt recherche de l'exercice pour 2 746 K€, ainsi que de la partie non financée des crédits d'impôt recherche des années : 2019 pour 811 K€, 2020 pour 517 K€ et 2021 pour 1 786 K€.

La créance Groupe est composée principalement de la créance de comptes courants sur Parrot Drones pour 57 739 K€. Cette créance est classée à plus d'un an compte tenu du soutien financier accordé à Parrot Drones.

État des dettes	Montants bruts	À 1 an au +	À + d'1 an et 5 ans au +	À + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Auprès des établissements de crédit :	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	606 623	606 623	-	-
Personnel et rattachés	1 928 937	1 928 937	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 117 128	1 117 128	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	101 066	101 066	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	28 125	28 125	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	20 023 269	20 023 269	-	-
Dettes représentat.de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	23 805 148	23 805 148	-	-

3.7.2. Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Les engagements de paiements futurs relatifs à des contrats de location simple s'élèvent à 454 K€.
- La société Parrot SA a accordé son soutien financier à sa filiale Parrot Drones.

3.7.3. Indemnités de départ à la retraite

Principales hypothèses	2022	
Taux d'actualisation	3,73 %	
Taux d'inflation	5,00 %	
Taux de progression des salaires	3,10 %	
Tables de mortalité	INSEE TH/TF 16-18	
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	
	Cadres	Non cadres
Age d'entrée dans la vie active	23 ans	20 ans
Age de départ en retraite	âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale	âge permettant l'obtention d'une retraite à taux plein à la sécurité sociale
Turnover		
Avant 25 ans	30,00 %	26,00 %
25 - 29 ans	24,00 %	20,00 %
30 - 34 ans	14,00 %	13,00 %
35 - 39 ans	8,00 %	7,00 %
40 - 44 ans	4,50 %	4,50 %
45 - 49 ans	2,00 %	2,00 %
50 ans et plus	0,00 %	0,00 %
Taux de charges sociales patronales	45,00 %	45,00 %
Méthode d'évaluation	Unités de Crédit Projetées	
Évolution de la provision au 31/12/2022		
(Provision)/Montant payé d'avance au début de la période	213 000	
Charge/Produit de l'exercice 2022	-98 000	

Prestations payées par l'employeur		
(Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2022		115 000

3.7.4. Effectif

Effectifs	2022	2021
Effectif au 31 décembre	37	40
Effectif moyen	39	38

3.7.5. Rémunération des dirigeants

La rémunération globale allouée aux organes d'administration et de direction s'élève à 455 K€.

3.7.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Eléments / Intervenants	BM&A	EY
Honoraires de certification des comptes	70 000	89 000
Honoraires SACC :		
SACC requis par les textes	22 500	10 000
Autres SACC	-	50 000
Total	92 500	149 000

(1) SACC : Services autres que la certification des comptes.